



Compte rendu d'audience

<http://www.unitesgppolice.com>

29/09/2022

DIRECTION CENTRALE DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION DE LA POLICE NATIONALE



Ce mardi 27 septembre 2022, une délégation composée d'Emmanuel PASQUIER, David BAUDUIN et Arnaud LEDUC Délégués Nationaux du secteur « Recrutement et Formation », de Yohann FOSSARD, Délégué régional FSPN en charge du site de LOGNES, était reçue par M. Philippe LUTZ, Directeur Central et M. Thibault DUBOIS Sous-Directeur des Ressources et des Moyens.

► AVANCEMENTS 2022 :

Bilan, perspectives et mise en place d'un dialogue social à l'échelon zonal

UNITÉ SGP POLICE souligne la qualité du travail réalisé par les équipes de la SDRM malgré le timing imposé par la DRCPN.

UNITÉ SGP POLICE demande la possibilité de fluidifier le dialogue social dans le cadre de l'avancement en vue d'améliorer les échanges et la transparence au niveau des zones.

En effet, certains directeurs zonaux refusent de communiquer leur classement et d'en faire part aux délégués locaux.



La direction n'est pas opposée à une amélioration sans qu'il faille tomber dans un système rigide et qui devienne bloquant au niveau local.

UNITÉ SGP POLICE rappelle que les dossiers soutenus à l'avancement doivent l'être au regard de critères objectifs tels le niveau de responsabilité, la particulière technicité, la manière de servir, et l'ancienneté.

UNITÉ SGP POLICE rappelle également que son intervention auprès de la DRCPN a permis d'attribuer des quotas de grades supplémentaires à la FPPN.

► **PLAN DE CHARGE 2023**

Pour l'heure, le directeur ne connaît pas les détails du plan de charge, mais au vu de la volonté ministérielle de recrutement, il est certain qu'il sera conséquent.

Il sera augmenté et les 500 PA supplémentaires de décembre 2022 vont être une complication pour le premier trimestre 2023 avec la mise en place d'une nouvelle scolarité à 4 mois

Nous faisons remarquer que prendre le critère du nombre de lits dans les structures est une erreur !

Le plus important est de savoir si le nombre de Formateurs (FG, FOPJ et FTSl...) est en adéquation avec le nombre d'élèves (nécessité de recruter des Formateurs) mais aussi que les conditions d'apprentissage (salle de cours, stands de tirs, COSEC...), d'hébergements (Bâtiments et sanitaires à rénover) et de restauration décentes doivent être prises en compte.



Le directeur précise que l'ensemble de ces critères sont pris en charge pour construire le plan de charge en lien avec les structures

Comme nous nous usons à la répéter, il est nécessaire de créer de nouvelles structures de formation.

La création d'une structure en Île de France permettrait de développer la formation en externat et le projet de création d'une structure de formation à Lyon doit également être pris en compte.

La direction a envisagé plusieurs solutions afin de réduire la pression sur la formation initiale :

- Les formations de cadets, attirant de fait peu, seront regroupées sur un nombre limité de sites**
- La possibilité que les anciens PA en scolarité Gardien soient considérés comme ayant acquis un premier module et intègrent la scolarité au 4eme mois est également en réflexion**

Nous rappelons au directeur central que ce dernier point figure dans les propositions que nous avons formulées dans notre dossier Beauvau de la sécurité.

UNITÉ SGP POLICE rappelle que les structures qui ont dû s'adapter à de récentes modifications de scolarité notamment avec l'OPJ en FI et fonctionnent déjà à flux tendu.

► RECRUTEMENT FORMATEURS FG ET FTSI

La politique de recrutement se poursuit pour la mettre en rapport avec les plans de charge.



Une réflexion particulière doit s'opérer pour le recrutement des FTSI dans le cadre d'épreuves difficiles assorties d'un vivier n'offrant que peu de visibilité que ce soit pour le fonctionnaire ou l'administration.

Les structures de FI les plus attractives pour les formateurs (Saint-Malo, Toulouse, Périgueux) pourraient être privilégiées pour attirer et fidéliser les recrues et développer la FI en externat notamment.

Nous avons fait remarquer que la reconnaissance du métier de Formateur pourrait être un levier afin de faciliter le recrutement

► **CONTRAT FORMATEUR ET RECONNAISSANCE MÉTIER**

UNITÉ SGP POLICE rappelle l'obtention des primes formateurs dans le cadre du protocole, et revendique que son action a pu étendre cette prime à l'ensemble des formateurs.

Celles-ci constituent un préalable à une reconnaissance qui devra être plus globale avec une prime qui pourrait prendre la forme de l'actuelle prime OPJ.

Au-delà, notre organisation souhaite moderniser le contrat de formateur désormais désuet par un contrat apportant plus de perspectives d'évolution et s'intégrant dans un parcours de carrière et d'avancement en grade.

En résumé, nous réitérons volonté de créer une filière métier à l'instar de l'OPJ à savoir,
PRIME FORMATEUR MENSUELLE + AVANCEMENT ACCELERE.

La direction est ouverte pour débattre de nos propositions.



► **ACADÉMIE DE POLICE/ PLACE DE LA FORMATION DANS LA MISE EN PLACE DES DDPN**

A ce stade, la direction n'a pas d'information nouvelle sur les orientations qui devraient être prises.

UNITÉ SGP POLICE déplore que parmi les réunions bilatérales prévues entre les OS et la DGPN sur la réforme des filières et des DDPN, aucune ne soit programmée spécifiquement pour la formation.

Nous réitérons notre volonté de conserver une filière formation à part entière, et la nécessité d'une branche forte en la matière.

Nous faisons remarquer qu'entre la création de l'ACADEMIE DE POLICE et la création de nouvelles Structures de Formations notre choix est CLAIR : Il faut ouvrir de Nouvelles Structures de formation.

Nous soulignons également qu'il y a une vraie dissonance entre l'académie de police telle qu'elle est voulue par le Président de la république qui veut une structure type école de guerre et la préfiguration de l'académie telle qu'elle a été présentée.

Nous avons le sentiment qu'il y a un mélange des genres entre la création de cette structure et les perspectives de la réforme de la police nationale.

► **FORMATION DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE**

La première session s'est déroulée sans incident majeur.

Le directeur central demande aussi à ce que les process de sélection notamment au niveau du tir soit harmonisé.



L'externalisation de cette formation dans des structures parfois privées libres en période estivale risque d'être plus complexe pour la prochaine session prévue pour la Toussaint.

Pour **UNITÉ SGP POLICE**, il est important que ces futurs réservistes soient bien formés (armement et secourisme) car ils seront identifiés comme de véritables Fonctionnaires de Police par la population (Même tenue...).

Monsieur LUTZ nous indique que le Responsable de la Formation de la réserve Opérationnelle est le Commissaire général FOLCHER et qu'il faut se rapprocher de ses services afin de s'assurer du suivi de ce dossier.

► ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Point sur le déroulement et le calendrier.

La liste d'électeurs étant issue du fichier DIALOGUE, **UNITÉ SGP POLICE** met en garde la direction sur la difficile fiabilisation des listings et les erreurs possibles notamment sur des affectations qui ne seraient pas à jour.

► DRONES

Nous évoquons la nécessité d'une note de service pour les « drôneurs » sur le modèle du réseau des secouristes, afin d'offrir un cadre administratif défini.

Ces instructions doivent être assorties des fiches de postes idoines permettant une prise en compte de ces fonctions spécifiques pour l'avancement, notamment pour les conseillers techniques nationaux et zonaux animant le réseau.



Le directeur s'accorde avec nous sur ce point.

A l'avenir, ce type d'instruction pourrait également se décliner pour les autres spécialités (notamment cyber et TOP).

► QUESTIONS DIVERSES

● PRIMES

UNITÉ SGP POLICE fait remarquer que des collègues non formateurs (FSPN) travaillent néanmoins sur des postes d'ingénierie pédagogique et participent au bon déroulement de la formation dans son ensemble, comme c'est particulièrement le cas à la SDMA.

De même, il existe des personnels administratifs ayant la qualité de formateur.

Pour UNITÉ SGP POLICE ces personnels ne doivent pas être exclus de ce dispositif.

Le directeur nous informe que pour cette année, les personnels proposés par chaque sous direction ou structures seront proposés soit sur la PRE formation soit sur la PRE « classique ».

Si ce dispositif, devait se pérenniser uniquement pour les formateurs, **UNITÉ SGP POLICE** évoque l'éventualité d'accéder à l'examen FPN pour les personnes qui le souhaitent.

La direction n'y est pas opposée.



• VIE LOCALE A LOGNES

UNITÉ SGP POLICE se réjouit de l'organisation d'une journée de cohésion au sein de la direction centrale et dont les retours sont très positifs.

Notre organisation syndicale tient à féliciter les organisateurs et notamment la cadre santé sécurité au travail.

UNITÉ SGP POLICE demande et obtient de la direction la mise en place d'un dispositif de stationnements destiné aux cyclistes au bâtiment du Haras.

Au regard des nouvelles arrivées, la nécessité d'obtenir des bureaux supplémentaires pour le CRF de Lognes se pose à nouveau.

UNITÉ SGP POLICE saisira le chef de site du bâtiment concerné à cette fin.

UNITÉ SGP POLICE souligne la qualité et la richesse des échanges qui ont prévalu durant cette audience avec M. Le Directeur Central LUTZ et son Sous-Directeur M. DUBOIS.

La défense de vos intérêts, notre préoccupation au quotidien

UNITÉ SGP
POLICE
FSMI-FO